

Edito

Le printemps est là, et les pluies de ces derniers jours ont rassuré nos agriculteurs. Espérons qu'ils fassent de beaux foins sur mai et juin, que les semis se développent, et que les récoltes de l'année soient fructueuses. Car ce sont bien nos agriculteurs qui entretiennent nos paysages, grâce au pâturage des animaux, aux cultures d'herbe ou de céréales. Ils ont su valoriser nos pentes et nos sols pauvres, et ne méritaient pas de subir l'injuste retrait de l'aide ICHN. Soutenons-les, aidons-les dans les coups durs, et consommons local !

Laurence LEMAITRE

AGENDA MAI



Du 1^{er} au 19 mai : Fermeture de l'étang communal aux Brosses

Mercredi 1 : Fête de la rigotte et du vin à Condrieu

Jeudi 2 : Jour de report de collecte des ordures ménagères (au lieu du mercredi 1er mai férié)

Vendredi 3 de 16h30 à 19h : Inscription pour le Safari truites en mairie

Samedi 4 à partir de 7h : Randonnée pédestre, marché aux fleurs, matinée saucisses tomme daubée organisés par le Sou des Ecoles

Samedi 4 à 14h : Concours de pétanque en doublette formée (au moins un sociétaire)

Dimanche 5 matin : Omelette offerte par les Zazous à la salle des fêtes

Mercredi 8 à 11h : Commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale

Samedi 11 : Safari truites

Mercredi 15 de 14h à 16h : Conseil de l'architecte du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Éclats en face de la mairie). Gratuit et sans RV

Mercredi 15 de 14h à 16h : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux (mairie d'Echalas, gratuit)

Samedi 18 : Banquet des classes (messe à 10h30, photo à 11h45 puis banquet)

Lundi 20 à 14h : Concours de Pétanque vétérans en doublette (réservé aux licenciés + 55 ans)

Mercredi 22 de 14h à 17h : Formation sur le compostage à Condrieu

Jeudi 23 de 9h à 15h30 : Coupure d'électricité (lieux-dits : 564 chemin de Lansolat)

Vendredi 24 : Fête des voisins

Samedi 25 à 14h : Concours de pétanque en doublette formée (au moins un sociétaire)

Dimanche 26 : Fête des mères

Dimanche 26 de 8h à 18h : Elections européennes en mairie

JUIN

Samedi 1 à 14h : Journée pétanque pour l'anniversaire 30 ans du club (réservée aux sociétaires)

1^{ère} semaine : Collecte des plastiques agricoles à la Coopérative Dauphinoise du Pilon

Lundi 3 à 14h : Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés +55 ans)

Samedi 15 : Soirée grecque et danse organisée par l'Association Culturelle place de la mairie

Samedi 15 : Fête du Foot de l'ASQV au Fautre

LES BUDGETS

Le 10 avril dernier, en séance du Conseil Municipal, les budgets ont été votés.

Voici quelques éléments à noter :

Sur les budgets réalisés en 2018 :

Grâce à une gestion rigoureuse, (et à celle des équipes municipales précédentes), la situation financière de notre commune est saine. Chaque année nous réussissons à dégager un excédent de fonctionnement suffisant pour alimenter le budget investissement. Notre taux d'endettement est faible, et d'ailleurs notons cette année la fin d'un prêt sur 20 ans, qui avait été contracté... pour la construction de notre belle mairie !

Sur les budgets prévisionnels 2019 :

Le budget prévisionnel investissement s'élève à 278 750 €, et le budget prévisionnel fonctionnement à 465 006 €.

Pour rappel, la commune n'a plus à voter de budget assainissement, qui a été transféré à Vienne Condrieu-Agglomération au 1^{er} janvier 2018.

A noter sur ces budgets 2019 :

- l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2000€ pour la classe verte des enfants début juin à Lanslebourg.
- un taux d'endettement en baisse
- un montant prévisionnel d'investissement important sur les bâtiments pour assurer les travaux prévus cette année (détail ci-après)

Sur les taux (taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti) :

Cette année encore, le Conseil Municipal a voté le maintien des taux au niveau de 2018. Pas d'augmentation des taux communaux.

Chacun de vous peut venir en mairie les vendredi soir pendant les permanences élus pour avoir des informations détaillées sur ces budgets. Ces informations sont publiques, n'hésitez pas.

PREVISIONS TRAVAUX / ETUDES EN 2019

Le vote du budget est aussi l'occasion de formaliser la liste des projets à venir.

* Rénovation du bâtiment cantine/logements

L'objectif est triple :

- cantine : les parties réfectoires, légumerie, laverie sont en bon état et ont été progressivement rénovés ces 10 dernières années. Il reste à rénover la partie où l'on cuisine : murs, plafonds, faïence, aération... L'objectif est d'améliorer les conditions de travail de nos agents et de répondre aux dernières réglementations sanitaires, et ainsi garantir un service toujours meilleur pour nos enfants. Par ailleurs, une nouvelle cuisinière va être achetée pour la cantine (le matériel actuel sera transféré à la salle des fêtes).

- Appartement communal du 1^{er} étage : les travaux consistent à le rénover en profondeur, avec consolidation des structures, isolation thermique et phonique, rénovation intérieure complète (murs et plafonds). Globalement nos appartements communaux méritent tous d'être rénovés, au rythme qui sera acceptable techniquement et financièrement pour la mairie.

- Appartement communal 2^{ème} étage : cet appartement doit être créé. Avec son positionnement sous les toits et ses poutres impressionnantes, il ne manquera pas de charme une fois terminé. Le toit est en très bon état. Il s'agira d'aménager la cage d'escalier, puis l'espace appartement : isolation murs et toits, cloisons, fluides, etc.

Pour l'ensemble de ce chantier, une consultation a été menée courant avril, et un cabinet d'architecte vient d'être retenu. La séquence des différentes phases dans le temps n'a pas encore été arrêtée (qui doit prendre en compte notamment la vie de l'école).

PREVISIONS TRAVAUX / ETUDES EN 2019 (suite)

* Etude réseaux de chaleur

Le Conseil Municipal mène une réflexion concernant les réseaux de chaleur. Actuellement, 4 chaudières à fioul assurent le chauffage des bâtiments communaux (y compris logements). La vétusté des chaudières, leur niveau de consommation (environ 15000€ de fioul par an) et les préoccupations environnementales poussent l'équipe municipale à s'interroger sur la création d'un réseau de chaleur, qui aurait pour source unique une chaudière à bois déchiqueté (qui pourrait provenir du Pilat), et qui, par un réseau souterrain, pourrait alimenter l'ensemble de nos bâtiments.

Une étude de faisabilité a été menée en début d'année par le SYDER. L'équipe municipale va à présent évaluer la faisabilité technique et financière de ce projet, sachant que des financements sont potentiellement mobilisables sur un tel projet.

* Extension du cimetière

Vous entendez parler de ce projet d'extension depuis plusieurs années. Il est vrai que d'autres projets, plus urgents (toit église, garderie) sont passés avant. Mais l'étude a été remise à l'ordre du jour en début d'année, et des prestataires vont être consultés dans les mois qui viennent. L'idée est d'aménager l'extension dans un esprit de cohérence avec la partie historique, en assurant des liens entre les deux parties, et avec un aménagement paysager ayant le souci des espèces locales et de la biodiversité. Les surfaces perméables seront privilégiées afin de limiter les écoulements d'eau, et il est prévu également d'aménager quelques places de parking à l'entrée. Un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes est déjà acquis. Une demande de financement du Département est en cours.

* Assainissement

Pour rappel, l'assainissement est désormais une compétence intercommunale. Même si la commune n'intervient plus financièrement et techniquement sur l'assainissement, elle reste associée de très près dans toutes les décisions la concernant. Cette année 2019 est consacrée à l'amélioration des réseaux existants. C'est essentiellement la canalisation qui monte entre la Croix et la sortie Nord du village qui va être rénovée. Quelques réseaux eau pluviale vont également être aménagés. Ces travaux soulageront le travail d'épuration de la station actuelle, qui est surchargée. Concernant cette dernière, nous allons prendre le temps sur 2019 de décider de l'emplacement de la future station, à la place de l'actuelle, ou ailleurs. Projet qui devrait voir le jour l'année suivante.

* Modification du PLU

Nous vous l'avions annoncé, c'est pour cette année 2019. Pour rappel, une procédure de modification ne porte que sur des changements mineurs du PLU. En l'occurrence, il s'agit essentiellement ici de 2 choses : le caractère « changement de destination » sur certaines bâtisses anciennes (pour aménager des parties habitables dans d'anciennes granges par exemple), ainsi que sur les modalités d'aménagement des OAP (Orientations d'Aménagement et de programmation). Vous êtes tous invités à participer à l'enquête publique qui devrait se dérouler en fin de printemps, sauf contrainte extérieure.

* Et aussi ...

La fontaine du City-Stade, que l'on attend depuis longtemps, devrait être mise en place ce printemps !

Nous allons changer les bandeaux du bâtiment école/garderie, qui méritent un bon lifting !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

RETOUR SUR LA CHASSE AUX OEUFS

Nous remercions les 73 enfants et leurs parents qui ont participé à la chasse aux œufs du 6 avril.

Mention spéciale à la météo qui nous a épargnés.

Un grand merci à Bruno d'avoir imaginé, inventé, créé et aussi fédéré les bénévoles de l'équipe municipale et de la bibliothèque pour faire de cette matinée une belle fête pour le bonheur des enfants.

En effet, c'était plus qu'une chasse aux œufs, les enfants munis d'un carnet de route, devaient découvrir des indices (entre les points A et B, B et C...) tout au long du parcours afin de trouver des œufs cachés dans les zones et sur la grille repérée géante tracée sur le jeu de boules. Avec les végétaux qu'ils avaient à glaner en route aux points de ramassage, ils ont réalisé des oeuvres de land'art à l'arrivée dans la cour de l'école. Tous ont été récompensés de leurs efforts par une poule en chocolat.

BRUITS DE VOISINAGE :

Horaires autorisés pour les travaux d'extérieur

Avec les beaux jours, les travaux en extérieur reprennent. Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont réglementés, ils sont autorisés comme suit :

- les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h.

Arrêté Préfectoral 99.1667

Merci de respecter ces consignes dans
l'intérêt de tous.

FETE DES VOISINS

La 20ème édition de la fête des voisins se déroulera le **vendredi 24 mai**. Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie

Tél : 04.74.56.89.99

LOCATION TABLES ET BANCs

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir à partir de 18h.

FORMATION AU COMPOSTAGE

30 % du contenu de nos poubelles sont des déchets organiques qui pourraient être détournés des ordures ménagères tout en nous permettant d'obtenir un engrais pour les plantations.

La solution ? Le compostage.

L'Agglo met à votre disposition gratuitement des composteurs pour vos déchets de cuisine et de jardin.

L'Agglo vous propose également un après-midi de **formation gratuite** sur le compostage :

le mercredi 22 mai à Condrieu de 14h à 17h

- Gestion simple et pratique des gros volumes (tonte, mulching, paillage, broyage...).
- Définition des déchets compostables, des règles de base, des gestes utiles et utilisation du compost.
- Visite d'un jardin pour observer et discuter.

Inscrivez-vous vite sur

[https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/...](https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/)

ou par mail à

environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Ou par Tél. au 04 74 53 45 16

ASSOCIATION DES 4 VENTS

recherche pour la prochaine saison de septembre 2019 à juin 2020 :

- un (e) animateur (trice) rémunéré (e) pour initiation au **théâtre** pour enfants de 8 à 12 ans (1h30 le jeudi de 18h à 19h30)
- un (e) animateur (trice) rémunéré (e) pour initiation à l'**Anglais** :

- Pour enfants du CE1 au CM2 : groupes de 10 à 12 enfants maximum par cours. Cette saison un cours est dispensé le mardi de 19h à 20h, un autre le jeudi de 17h15 à 18h15.

* Pour adultes débutants et avec un niveau un peu plus avancé : groupe de 12 à 14 personnes. Cette saison un cours est dispensé le jeudi de 20h à 21h30.

Pour les jours et horaires cela peut être modifié pour la saison prochaine. Si vous êtes intéressés, les cours se passent au complexe sportif et culturel du Fautre à Trèves.

Merci de bien vouloir nous contacter :
par mail michele.borgne@free.fr
par téléphone 06.21.40.76.87

ARRETE PREFECTORAL

VIGILANCE SECHERESSE

Le 1/03/2019 le préfet du Rhône a placé en **vigilance orange** l'ensemble des ressources en eau du département et de la métropole de Lyon en raison du déficit pluviométrique depuis près de quatre ans qui n'a pas permis de recharger les nappes d'eaux souterraines,

La mise en place de la situation de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une utilisation économe de l'eau, **Il est demandé à chacun d'être vigilant, de faire preuve de civisme et d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau** (lutte contre les fuites par exemple),
<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiaues/Envi>



ASSOCIATIONS

PETANQUE DES HAIES

En 2019, nous ne reconduisons pas les concours des vendredis soirs : le peu de personnes présentes en 2018 nous a incité à ne pas poursuivre.

Petite modification pour les samedis après-midi : nous allons intégrer pour quelques samedis des concours en doublettes formées à l'avance, avec l'obligation qu'au moins 1 des 2 joueurs ou joueuses soit détenteur d'une carte de sociétaire de la Pétanque des Haies.

Les samedis concernés sont :

- le samedi 04/05 et 25/05



- le samedi 29/06

- le samedi 20/07

- le samedi 31/08

- le samedi 28/09

Pour les autres samedis, nous poursuivons avec 3 parties à faire avec tirage à la mêlée avec début des parties à 14h30 précises.

Nous poursuivons également les mercredis après-midi de 14h à 18h, en parties libres.

30 ans du club en 2019 :

La Pétanque des Haies organise une journée Pétanque réservée aux sociétaires le **samedi 01/06/2019** à partir de 9h, avec repas à midi. Sur inscription avant le 25/05 au club. Parties en triplettes formées, composées au minimum d'1 féminine et/ou 1 vétéran (60 ans ou +).

TRAVAUX SUR LE PONT DE GIVORS SUR AUTOROUTE A7

Du 30 mai au 30 septembre 2019

Des travaux seront réalisés avec réductions des voies.

Des coupures de circulation sont programmées pendant quelques nuits et week-ends.



Retrouvez toutes les infos et itinéraires de déviation mis en place le temps de ces travaux sur le site internet :

www.dir-centre-est.fr

PARC DU PILAT BIODIVERSITE



Nous vous proposons un nouveau sujet sur la biodiversité, thème du programme développé par le Parc du Pilat sur 2019-2020 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).
Vous pouvez participer aux animations et formations proposées dans le programme :
<https://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/les-rendez-vous-de->



LE JARDIN AU NATUREL

Jardiner au naturel c'est jardiner sans produits de synthèse (pesticides interdits pour les particuliers depuis le 1/01/2019, engrais chimiques) et en s'aidant des processus que l'on retrouve dans la nature.

Le jardin est un refuge pour la faune à la richesse insoupçonnée alors développons cette biodiversité, la nature nous le rendra.

Afin de préserver l'eau, l'environnement et la santé, il est impératif d'adopter des pratiques de jardinage sans pesticides ni engrais chimiques. Des solutions existent, pour la plupart très faciles à mettre en œuvre. Au lieu de combattre les ravageurs, les maladies, les plantes indésirables, anticiper en créant des conditions favorables qui limiteront leur extension.

- Proscrire les pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) et engrais chimiques en favorisant les auxiliaires, les associations de plantes et légumes...
- Couvrir le sol par des paillages, des plantes couvre-sol qui évitent la pousse des plantes indésirables et gardent la fraîcheur et semer des engrais verts pour éviter l'érosion et enrichir la terre.
- Choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition) qui seront moins sensibles alors aux maladies et ravageurs.
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis.
- Penser à la rotation des cultures légumières pour ne pas épuiser le sol et limiter l'extension des ravageurs.
- Arroser en fin de journée ou tout début de matinée, au pied des plants, limite les maladies.
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau type mare dans le jardin, abris à insectes qui viendront polliniser les fleurs de vos futurs fruits et légumes ou seront des prédateurs de nuisibles, nichoirs pour les oiseaux qui s'occuperont des chenilles...
- Utiliser des outils adaptés et propres (beaucoup de maladies sont transmises par des outils mal nettoyés) et travailler la terre au bon moment.
- Observer votre jardin pour réagir au plus tôt.

Pour + d'info : <https://fr.calameo.com/read/004420578729b7376d9d1>

7^e EDITION DE L'OPERATION NATIONALE "BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL"

Les 15 et 16 juin 2019, des jardiniers amateurs ouvriront leurs jardins à toutes et tous. Les visiteurs pourront s'informer et partager sur les techniques du jardinage respectueuses de l'environnement. L'objectif est le partage d'expériences : paillage, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires... qui sont autant de techniques simples permettant de se passer des produits phytosanitaires.

Visite gratuite des jardins participants dans toute la France.

Pour connaître les adresses de jardins proches de chez nous (Condrieu, Pélussin, Bessey, Maclas...) consulter le site national : <http://monjardinnaturel.cpie.fr>

Ou contactez le CPIE du Pilat à Marllhes : 04 77 40 01 40



EAU : COMMENT LA PRESERVER ?

L'eau est une ressource naturelle épuisable, un bien précieux qu'il faut économiser.

Les sécheresses liées au dérèglement climatique, la faible pluviométrie, la pollution, les mauvaises habitudes de consommations doivent nous inciter à préserver l'eau.

Entre la cuisine, l'hygiène, le nettoyage et la vaisselle, **un Français utilise en moyenne 150 litres d'eau par jour**. Il est donc important de bien savoir gérer cette ressource pour ne pas la gaspiller et faire des économies sur votre facture d'eau. Des gestes simples appliqués au quotidien par chacun d'entre nous permettent de réduire sensiblement les consommations.

Dans la maison

Salle de bain

- Préférer les douches (60 litres) au bain (200 litres).
- Ne pas laisser couler l'eau en permanence en se lavant les mains, les dents...
- Lavabos : Equiper les robinets d'un mousseur qui se visse entre le robinet et son embout. Il mélange de l'air à l'eau en assurant un débit identique.
- Douches : installer une douchette à économie d'eau (économie d'eau de 40 à 50 %). Les mitigeurs thermostatiques règlent simultanément la température souhaitée.



Toilettes

- Equiper la chasse d'eau d'un double débit ou d'une éco chasse d'eau, qui permet de stopper le débit d'eau de la chasse. Les éco-plaquettes réduisent le remplissage d'eau du réservoir.

Appareils ménagers

- Remplir complètement le lave-linge et lave-vaisselle ou utiliser le programme économique.

Cuisine

- Préférer le lave-vaisselle (moyenne de 12 litres d'eau) à la vaisselle à la main (50 litres),
- Utiliser la bonde des bacs à vaisselle ou des bassines et ne pas laisser couler l'eau.

Lavage des voitures

- Utiliser l'eau de pluie récupérée dans une cuve et éviter le lavage au jet à grande eau.
- Préférer les stations de lavage qui sont équipées de laveurs haute pression économes.

Traquer les fuites

Relever votre compteur avant de vous coucher et le lendemain matin, sans utiliser d'eau la nuit. Si les chiffres n'ont pas bougé, il n'y a pas de fuite sinon, vérifier vos robinets, chasses d'eau et appareils pour chasser les fuites.

Dans le jardin

- Arroser avec l'eau de pluie récupérée des toitures dans des récupérateurs d'eau.
- Arroser le soir ou tôt le matin, (l'évaporation sera réduite) mais jamais en journée. Un binage vaut deux arrosages. Tenir compte des prévisions de pluie.
- Installer un système de goutte à goutte dont l'apport d'eau localisé optimise l'arrosage.
- Garder l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes.

Plus d'info :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf>